

RÈGLEMENT du VETATHLON MAZETENÇOIS

Le **Vétathlon Mazetençois** est organisé par le **Club ATHLÉ TENCE**.

Il se déroule principalement sur sentiers et chemins.

Sur la voie publique, **les participants doivent respecter le Code de la Route**.

Les Distances : VTT 25 Km

Course à pied : 10 Km

L'épreuve peut être réalisé **en individuel « SOLOS »** (VTT plus course à pied) **ou en relai « DUOS »** (1 vététiste et 1 coureur à pied).

Départ à 14H30 le 23 septembre 2023.

Ravitaillement à mi-parcours pour chaque épreuve ainsi qu'en fin de course.

Conditions et justificatifs d'inscription:

Epreuve ouverte aux **participant (s) (es) né (s) (es) en 2007 ou avant**.

Pour les mineur (s) (es), une autorisation parentale sera exigée en sus de la licence ou du certificat médical (cf. ci-dessous).

Licence de Triathlon ou certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition pour les participants en individuel.

Certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT en compétition pour le concurrent VTT et certificat médical de non contre-indication la course à pied en compétition pour le coureur à pied.

Le **casque est obligatoire** pour le VTT .

Modalités d'inscription:

- Par Internet via le site **Chronosphère** avant le 21 septembre 2023 ;
- Sur place le jour de la course à partir 11 heures et jusqu'à 14 heures.

Retrait des dossards le jour de la course entre 11 et 14 heures. Une ceinture porte dossard est recommandée.

Tarifs d'inscription :

a) Inscriptions par internet via Chronosphère :

« SOLOS » Quinze (15 €) plus 2 € pour les non licenciés (cf.ci-après).

« DUOS » Douze euros (12 €) par concurrent plus 2 € pour les non licenciés (cf.ci-après).

b) Inscriptions sur place le jour de la course :

« SOLOS » Dix-huit (18 €) plus 2 € pour les non licenciés (cf.ci-après).

« DUOS » Quinze euros (15 €) par personne plus 2 € pour les non licenciés (cf.ci-après).

Pour les non licenciés, outre le certificat médical, un supplément de 2 € est exigé pour l'attribution d'une licence journée.

Responsabilité :

Chaque concurrent qui participera à la compétition le fera sous sa propre responsabilité.
L'organisateur décline toute responsabilité quant aux accidents ou vols qui pourraient se produire pendant la manifestation dus au non-respect du Code de la Route ou des consignes de sécurité.

Droit à l'image :

L'organisation pourra utiliser votre image pour la promotion du Vétathlon Mazetençois.

Annulation :

Seule l'annulation par l'organisateur peut entraîner le remboursement des frais d'inscription préalablement acquittés.